

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances						
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	78 770		78 770	88 854	10 084	11.35	
Charges constatées d'avance (3)							
	TOTAL III	78 770		78 770	88 854	10 084	11.35
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	78 770		78 770	88 854	10 084	11.35

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

11

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2013 12	31/12/2012 15	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	15 256		15 256	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 304	69 354	66 050	95.24
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	18 560	69 354	50 794	73.24
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	3 210	19 500	16 290	83.54
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	TOTAL IV	60 210	19 500	40 710	208.77
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	57 000		57 000	
	TOTAL V				
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	78 770	88 854	10 084	11.35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	60 210	19 500		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2013 12			Exercice N-1 31/12/2012 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			51 598	101 000	49 402	48.91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			51 598	101 000	49 402	48.91
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			48 854	31 903	16 950	53.13
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			48 854	31 903	16 950	53.13
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 744	69 097	66 352	96.03
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

MR

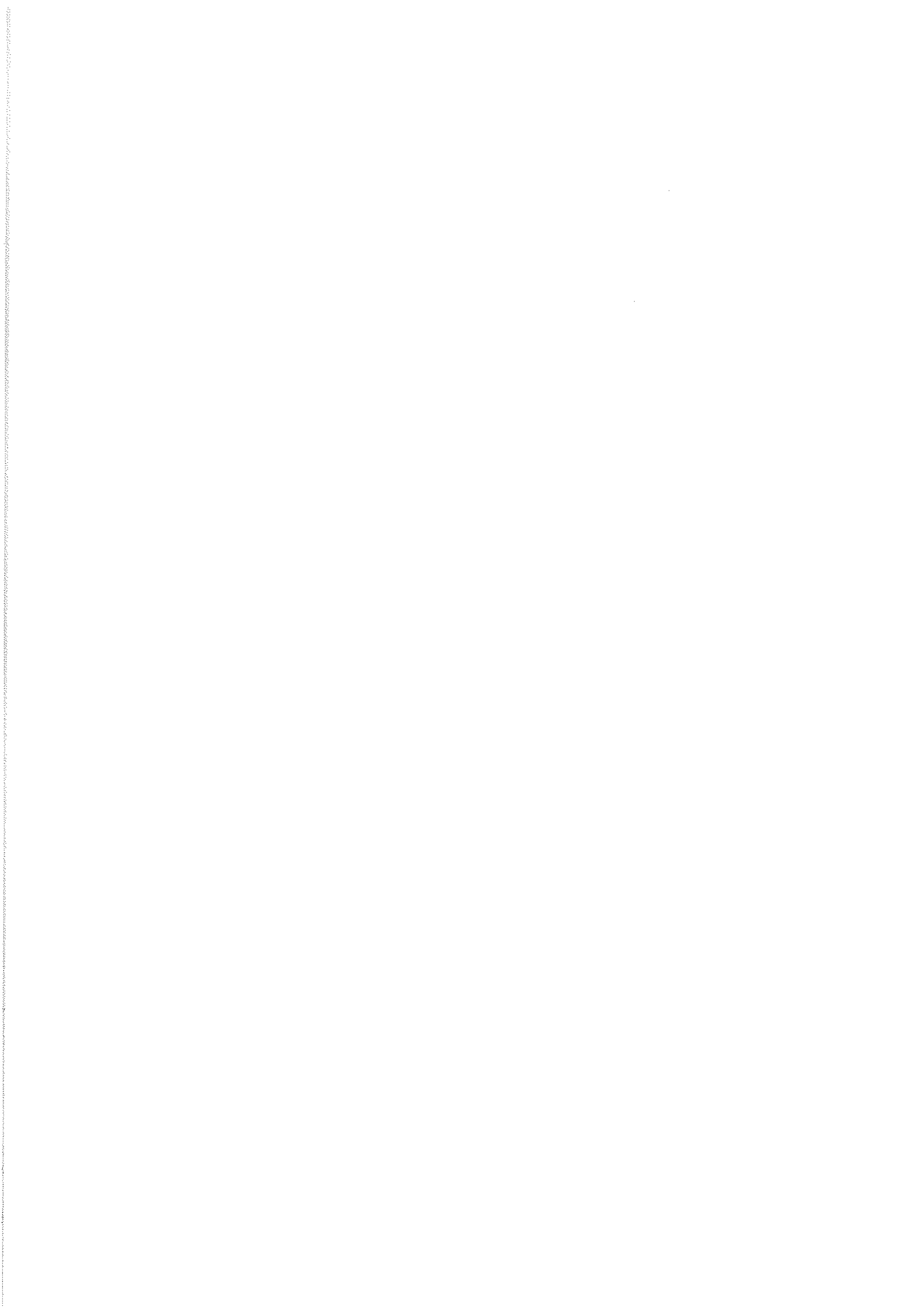
COMPTE DE RESULTAT

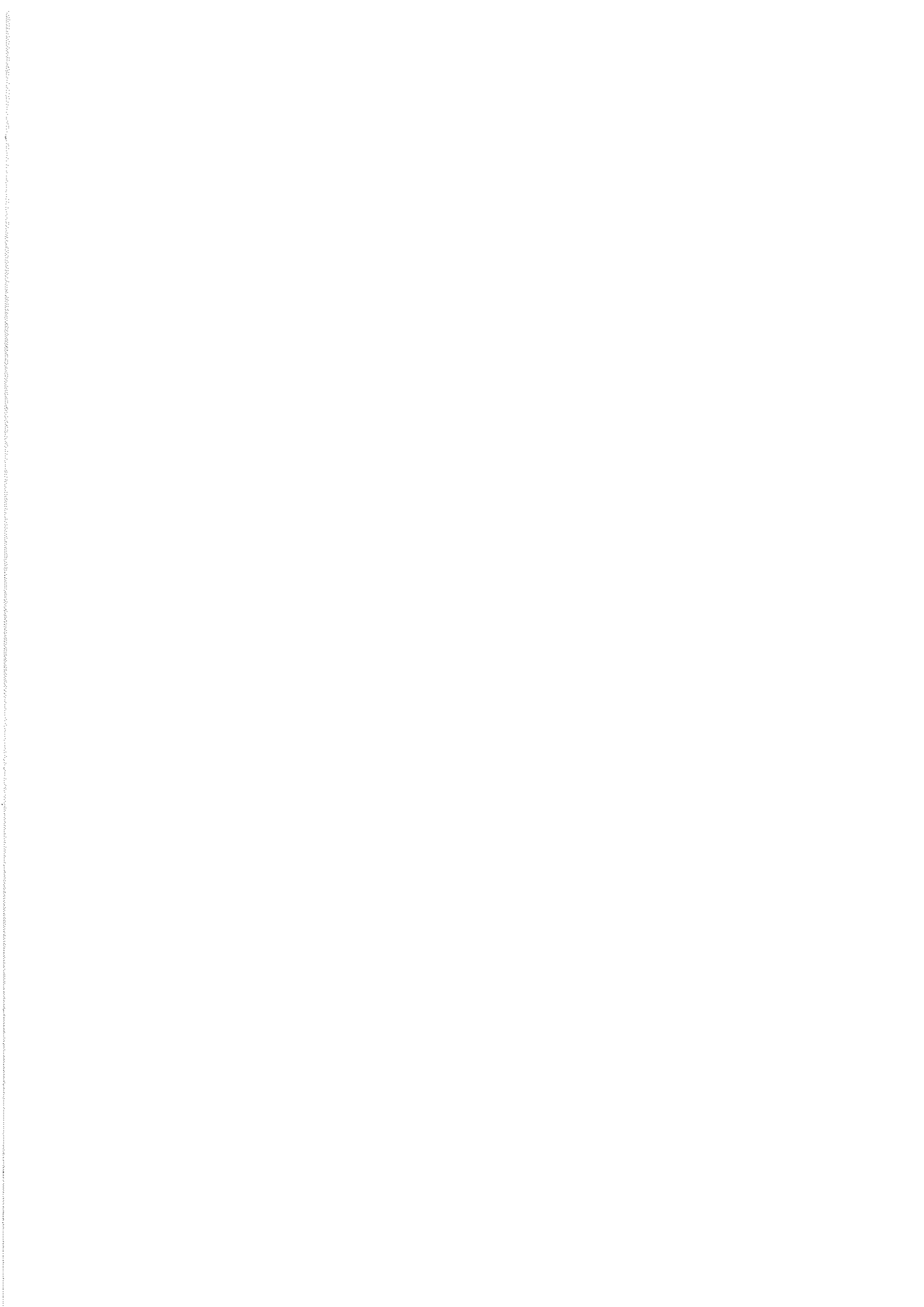
	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	15
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	594		337	130.85
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		257		
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	594	257	337	130.85
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	34		34	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	34		34	
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	559	257	302	117.51
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	3 304	69 354	66 050	95.24
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	52 192	101 257	49 065	48.46
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	48 888	31 903	16 985	53.24
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 304	69 354	66 050	95.24

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées





FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS

Siège social : 24 Rue de la Paix
38130 ECHIROLLES

PREFECTURE DE L'ISERE
N° 381-2011-8

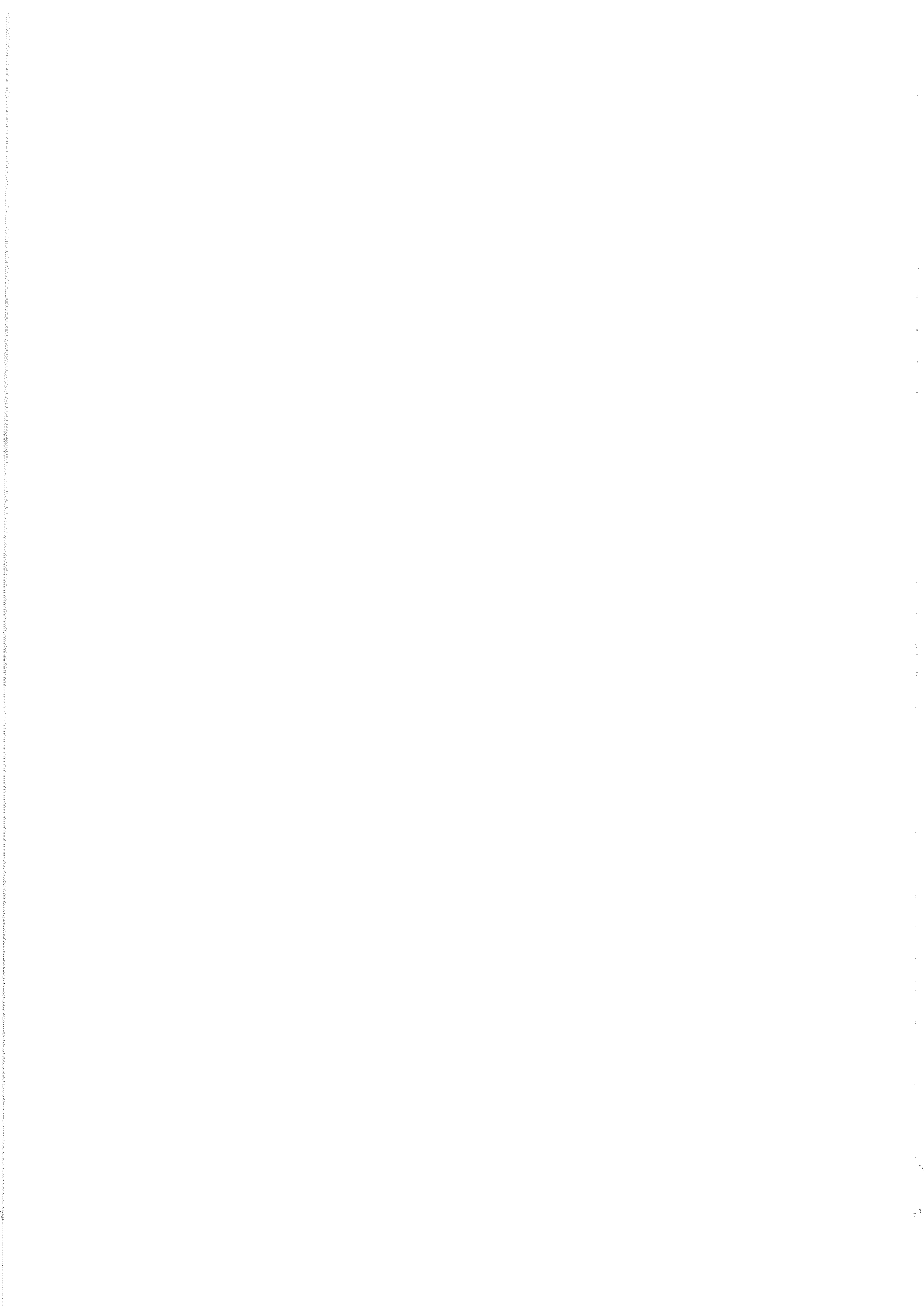
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conseil d'Administration d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013



4 Boulevard des Alpes
BP 57 - 38242 MEYLAN Cedex
Tél. : 04 76 61 61 61
Fax : 04 76 41 18 23
cabinet.adex@cabinetadex.fr
www.cabinetadex.fr

SARL au capital de 184 800 €
Siret 402 896 435 00029
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région de Lyon



Aux Membres fondateurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Les personnes concernées par ces conventions sont Mesdames Anne et Nathalie CROS ainsi que Messieurs Antoine et Jérôme CROS.

1/ Dons encaissés

Les dons versés par la société ETABLISSEMENTS ANDRE CROS se sont élevés à :

- 51 000 euros versés le 21 décembre 2012, au titre de l'année 2013
- 57 000 euros versés le 26 décembre 2013, au titre de l'année 2014

II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a. dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1/ Domiciliation

Une convention de domiciliation a été signée avec la société ETABLISSEMENTS ANDRE CROS, à titre gratuit, au 24 Rue de la Paix 38130 ECHIROLLES, siège social du Fonds de dotation.

Fait à Meylan, le 5 mai 2014

Jean-Yves FABRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble



FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS

**Siège social : 24 Rue de la Paix
38130 ECHIROLLES**

**PREFECTURE DE L'ISERE
N° 381-2011-8**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Conseil d'Administration d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**



4 Boulevard des Alpes
BP 57 - 38242 MEYLAN Cedex
Tél. : 04 76 61 61 61
Fax : 04 76 41 18 23
cabinet.adex@cabinetadex.fr
www.cabinetadex.fr

SARL au capital de 184 800 €
Siret 402 896 435 00029
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'ordre de la région de Lyon

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels du FONDS DE DOTATION DES ETABLISSEMENTS ANDRE CROS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres fondateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Meylan, le 5 mai 2014

Jean-Yves FABRE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Grenoble

